



histoire



M É M O I R E

identité



LE MOUVEMENT

CHICOUTIMI
SAGUENAY



RECONNAÎTRE NOTRE PASSÉ
pour MIEUX VIVRE NOTRE PRÉSENT

avenir





pour RECONNAÎTRE NOTRE PASSÉ
MIEUX VIVRE NOTRE PRÉSENT

UN REGARD LUCIDE SUR NOTRE SITUATION EN 2009

Notre population saguenéenne vit actuellement une grande crise.

Oser affirmer cela dans une ville où, à première vue, tout baigne dans l'huile et où diront certains, le bonheur s'est pratiquement installé à demeure, peut paraître relever du plus profond défaitisme ou passer pour une tentative de déstabilisation. Mais telle n'est surtout pas notre attitude ni notre intention.

Si certaines crises sont liées à une conjoncture difficile, celle de l'industrie forestière en est une, la crise à laquelle nous faisons allusion nous est venue d'en haut, tel un véritable cadeau de Grec, un cheval de Troie que nous avons laissé pénétrer en nos murs.

Nous aurions pu certes saisir l'occasion qui nous était offerte en 2002, pour raffermir des liens, abattre des barrières, devenir une véritable communauté, mais ce n'est hélas pas ce qui est arrivé.

Nous voulons parler évidemment de cette crise d'identité ou de confiance réciproque qui, depuis 2002, n'a de cesse de disperser les énergies, de provoquer parmi nous des débats incessants et de créer trop souvent chez nous des situations où la confusion, la contradiction et la redondance sont comme partie intégrante de notre culture.

En toute objectivité, il faut bien réaliser que, sept ans après sa création, du point de vue de l'unité entre ses diverses communautés, cette ville n'est encore qu'une juxtaposition des villes qui l'ont constituée et que cette situation durera longtemps, très longtemps, si ceux qui ont le moyen de trancher ce nœud gordien, refusent d'envisager la solution qui s'impose.

Dès mars 2002, M. Gérard Bouchard, historien et sociologue bien connu, mettait en garde notre population en ces termes : « Si on choisit Saguenay, il faudra recommencer à zéro et reconstruire une identité... un exercice long et laborieux. Saguenay n'a aucune racine, puisqu'il désigne une région. » (*Le Quotidien*, le jeudi, 21 mars 2002, p.6)

Le même mois, une conseillère de l'actuelle ville déclarait que « choisir Saguenay consisterait à opter pour l'anonymat. » (Propos rapporté par M. Denis Bouchard, *Le Quotidien*, le vendredi, 8 mars 2002, p.9)

Exagération que de parler de crise et d'anonymat, diront certains. Voyons plutôt ce que disait récemment à ce propos, dans *Le Journal de Québec*, M. Pierre Caron, un écrivain très avantageusement connu, (qui a le "mérite" de n'être pas né ici et ne risque donc pas d'être accusé de partialité) auteur de plus de 30 ouvrages à caractère historique. « La disparition de Chicoutimi de la carte, compte tenu de son histoire, de sa culture et de son identité si forte qu'elle en était proverbiale, peut être considérée comme une catastrophe géographique, une calamité pour la capitale des Saguenéens... » (*Le Journal de Québec*, 19 oct. 2008, p.22)

Ne nous berçons pas d'illusions. La politique de l'autruche ici n'est pas de mise. Nous vivons bel et bien une crise d'identité. Et force est de constater que malgré les incroyables efforts que déploient certains pouvoirs pour convertir la population à l'utilisation du nouveau nom et lui instiller une identité nouvelle, la pente à gravir est ardue et la montagne pratiquement infranchissable.

Car, une population n'est quand même pas un troupeau qu'on peut forcer à s'abreuver d'une eau dont il n'a pas soif.



CE QU'EST LE MOUVEMENT CHICOUTIMI/SAGUENAY

Laissez-nous maintenant, Mesdames et Messieurs, vous dire ou vous rappeler brièvement ce qu'est le Mouvement Chicoutimi/Saguenay.

Le Mouvement est un organisme sans but lucratif légalement constitué depuis décembre 2002. Il regroupe environ 8000 personnes qui, pour en faire partie, ont versé une cotisation minimale de 5\$. Il est formé d'adultes de tout âge, de toute profession, de toute condition et de toute provenance. Nous savons aussi, qu'à notre groupe et à la cause que nous défendons, se joignent de très nombreux sympathisants. S'il fallait les réunir en un endroit précis, aucun amphithéâtre de cette ville ne serait assez grand pour les loger tous.

CE QUE N'EST PAS LE MOUVEMENT CHICOUTIMI/SAGUENAY

Non, le Mouvement n'est pas un groupe d'opposition à qui que ce soit. Il ne veut surtout pas être l'enquiquineur, l'empêcheur de tourner en rond, juste bon à semer la zizanie dans notre population. Nous l'avons dit et nous le répétons : nous ne luttons évidemment pas contre le pouvoir en place et encore moins contre les citoyens des autres villes constituantes qui d'ailleurs sont souvent de nos parents et de nos amis. Pour assurer un développement harmonieux, nous savons que nous avons besoin de nos voisins et que nos voisins ont besoin de nous.

L'OBJECTIF QUE NOUS POURSUIVONS

Nous voulons le répéter haut et fort. Notre Mouvement est entièrement dédié à l'avancement de cette communauté. Notre objectif ultime est de redonner à l'Histoire ses lettres de noblesse et à notre population une véritable identité afin de la sortir de l'anonymat dans lequel elle s'est égarée. Cet objectif est d'une parfaite clarté.

Il faut redonner à la ville-centre du Saguenay le nom de Chicoutimi, un titre que nos gouvernements lui ont à juste titre concédé depuis fort longtemps, et à notre région celui de Saguenay. Car il faut bien réaliser, qu'au même titre qu'une langue ou une religion, le nom d'une communauté est un important facteur d'unité.

Depuis plus de 7 ans maintenant, nous prétendons que le toponyme Saguenay est au contraire un important facteur de division. Chaque jour qui passe nous en apporte des preuves. Il nous divise profondément entre nous citoyens de cette ville et entre nous citoyens de la région du Saguenay. Car pas moins de 16 petites municipalités ou villages du Saguenay sont en droit d'en réclamer la propriété. Il nous divise de notre région-sœur le Lac-Saint-Jean dont nous nous sommes, sans crier gare, approprié la moitié du toponyme.

Laissez-nous rappeler, par la voix d'un journaliste du journal « Le Quotidien », ce reproche que nous faisait en 2002 un ancien maire d'une ville du Lac Saint-Jean : « Bertrand Côté... n'a pas mâché ses mots pour faire connaître son point de vue. « On aurait dû être consultés au départ, car vous savez, le Saguenay nous appartient aussi. En vous fusionnant, vous nous l'enlevez. » (*Le Quotidien*, le 11 avril 2002, p.4). Ce toponyme nous divise même du reste de la population du Québec qui, massivement refuse de l'utiliser. Cela nous pouvons tous le constater à l'occasion de nos voyages à l'extérieur.

Il n'est donc pas exagéré de dire que nous vivons sous une identité empruntée et que, dans une sorte d'accommodement déraisonnable, nous avons déshabillé Pierre pour habiller Paul.

Adieu mythe, poésie et légende! Le vocable de Saguenay, « une appellation contrôlée, un territoire protégé, une chasse-gardée, » disait-on. En confondant comme nous l'avons fait le décor et l'acteur, nous l'avons réduit à la dimension de nos grandes et petites misères et de nos contradictions.

POURQUOI DEVONS-NOUS REVENIR AU NOM DE CHICOUTIMI POUR NOMMER NOTRE VILLE?

Simplement parce que le respect, la justice et l'Histoire nous le commandent. Le nom de Chicoutimi est profondément inscrit au cœur de notre histoire et de notre identité. Cela personne ne peut le nier.

LES PREMIERS CHAPITRES D'UNE LONGUE ET REMARQUABLE HISTOIRE

Laissez-nous vous la raconter en une page cette histoire, une histoire que plusieurs parmi nous ignorent sans doute parce qu'elle ne leur a pas été enseignée.

Ne nous y trompons surtout pas. L'histoire de Chicoutimi est indissociable de celle de notre région. Il est facile d'en faire la démonstration. Et cette histoire est exceptionnelle. Il n'y a pas si longtemps encore, le maire de notre ville, sur un réseau de télé communautaire, parlait avec beaucoup de ferveur de la « formidable histoire de Chicoutimi. » Sans doute avons-nous puisé aux mêmes sources.

Raconter l'histoire de Chicoutimi, ce n'est surtout pas nier celle des autres communautés, ni leur implication dans le développement de cette région dont nous sommes si fiers. Comment pourrions-nous oublier, que les 'Vingt-Et-Un', venus de Charlevoix, se sont d'abord installés à Grande-Baie, qu'une de nos plus vieilles paroisses, celle de St-Alexis y a été fondée, que plusieurs familles de commerçants, audacieux et imaginatifs, ont largement contribué à l'essor du commerce à Chicoutimi? Comment pourrions-nous aussi oublier l'apport de Jonquière et de Kénogami, dans le développement de firmes d'ingénierie, dont l'une a encore et toujours son siège social à Chicoutimi même? Comment pourrions-nous passer sous silence le fait que trois recteurs de notre université nous soient parvenus du milieu éducatif jonquérois?

Mais, prétendre par ailleurs que l'histoire de chacune de nos communautés d'origine possède une valeur fondamentale et intrinsèque égale à celle de n'importe quelle autre, relèverait ou de la naïveté ou de l'ignorance pure et simple. L'Histoire ne saurait s'accommoder de certaines distorsions qu'on voudrait parfois lui faire subir. L'histoire que nous vous racontons commence quelque part autour du 15^{ième} ou 16^{ième} siècle et se termine vers les années 1970. (Noter que les données que nous rapportons ici sont pour la plupart tirées d'un document émanant du Ministère des affaires municipales du Québec et ayant pour titre : *Pleins yeux sur Chicoutimi*, 2007)

Bien avant que le premier blanc ne mette les pieds au Royaume du Saguenay, il existait une tribu amérindienne dont les membres portaient le nom de Chicoutimiens. Cette tribu occupait un immense territoire portant un nom de même consonance, s'étendant des limites du Lac Saint-Jean jusqu'à celles de Charlevoix.

En l'an 1661, dans la relation des Pères Druillettes et Dablon (Jésuites), on pouvait lire ceci : « Chicoutimi, lieu remarquable pour être le terme de la belle navigation et le commencement des portages. » En ce qui a trait à l'ancienneté des noms, permettez-moi d'ouvrir ici une parenthèse pour faire réaliser que le nom de Chicoutimi est apparu dans des textes 53 ans seulement après celui de Québec et 65 ans avant celui de Montréal qui, jusqu'en 1726, s'appelait Ville-Marie. (Wikipedia).

En 1671, des commerçants construisent une maison à l'embouchure de la rivière Chicoutimi dans le but d'en faire un poste de traite. En 1676, le poste de traite devient officiellement le chef-lieu du réseau de commerce des fourrures dans le Domaine-du-Roy. En 1684, le poste de Chicoutimi produit, à lui seul, « plus de pelleteries que tout le reste du Canada réuni » et poursuivra ses activités jusqu'en 1845.

En 1842, Peter McLeod fonde officiellement la ville de Chicoutimi.

En 1878, il y a 131 ans, était créé le Diocèse de Chicoutimi.

Il y a maintenant 122 ans, le 18 août 1887, à l'initiative de M. Joseph-Dominique Guay, maire et journaliste de formation, était lancée à Chicoutimi la toute première édition du journal « Le Progrès du Saguenay », l'ancêtre direct de notre actuel hebdo régional.

Vers la fin du 19^e siècle et au début du siècle dernier, à l'instar de villes telles Québec, Trois-Rivières ou Sherbrooke, Chicoutimi accueillit de nombreuses communautés religieuses, éducatrices ou hospitalières qui souvent étendirent leur action jusqu'à Jonquière et Roberval.

En 1894, Sœur Françoise Simard fondait ici même la Communauté des Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil-de-Chicoutimi. Cette communauté rayonna partout au Saguenay, au Lac-Saint-Jean, sur la Côte-Nord et même à Québec.

Dès le début du 20^e siècle, grâce à la Compagnie de pulpe de Chicoutimi (la CPC), Chicoutimi devint le premier centre mondial de fabrication de pâte mécanique, marquant ainsi le début de la phase d'industrialisation de la région du Saguenay. En 1900, lors de la Foire mondiale de Paris, la Compagnie de pulpe de Chicoutimi raffait la médaille d'or pour la qualité de son produit. En 1909, la CPC étendit ses activités jusqu'au Lac-Saint-Jean en rachetant des Américains, le moulin de Val-Jalbert et toutes ses propriétés connexes.

L'hôpital de Chicoutimi, aujourd'hui hôpital universitaire et centre de recherche en génétique, a été fondé en deuxième moitié du 19^e siècle et célèbre cette année son 125^e anniversaire de naissance. La Communauté des Augustines fonda plus tard les hôpitaux de Jonquière, de Dolbeau et de Roberval.

Il y a quarante ans maintenant, l'Université du Québec à Chicoutimi commençait à dispenser l'enseignement universitaire dans notre région et poussait des racines jusqu'au Lac-Saint-Jean.

L'histoire que nous venons de raconter brièvement n'a pas été écrite par nous, mais par des bâtisseurs, des pionniers tels Peter Mc Leod, J.É.A. Dubuc, Dominique Racine, Joseph-Dominique Guay, Eugène Lapointe et bien d'autres. Il faut bien reconnaître aussi que ceux qui ont façonné le nom de Chicoutimi nous sont souvent venus d'ailleurs.

De cette histoire, nous ne sommes que les dépositaires. Nous n'avons donc pas de mérite. Nous n'avons qu'un devoir... un devoir de mémoire. Comment pourrions-nous donc nous justifier de soustraire une histoire aussi remarquable et aussi ancienne à la vue de l'ensemble des Québécois, en réduisant le nom qui est ressorti le plus souvent ici, à l'état de simple arrondissement ou en en faisant un objet de musée?

Car, qu'on veuille l'admettre ou non, le nom de Chicoutimi a été, au fil des années et même des siècles, au cœur du développement et de l'occupation du territoire de notre région. Nier ce fait relèverait tout simplement de la mauvaise foi.

LE DERNIER CHAPITRE DE NOTRE HISTOIRE

Le dernier chapitre de notre histoire couvre les années 1970 à nos jours et porte l'évidente empreinte du politique. Pour cette raison, il est difficile de prétendre qu'elle est entièrement nôtre. Car, du point de vue qui nous intéresse, nous en avons été bien davantage les spectateurs que les acteurs.

En voici donc les étapes marquantes :

Dès les années '70, à la faveur d'une vague de fusions municipales, le gouvernement du Québec, méconnaissant notre passé, acceptait le nom proposé de Saguenay pour désigner une nouvelle grande ville qui, un jour, prendrait naissance dans la région du Saguenay. Ce nom, s'il disparut de la mémoire de la population, ne disparut pas pour autant de celle de nos gouvernants.

Au début des années 2000, le gouvernement au pouvoir ressuscita le projet de fusion, et le seul vocable qui ressortit d'emblée pour nommer la nouvelle ville fut celui de Saguenay. Le nom de Chicoutimi, comme ville-centre et de loin le plus connu et le plus porteur d'histoire et d'identité, était d'ores et déjà destiné à être mis sous le boisseau.

Dès le 27 juin 2001, la ministre des Affaires municipales annonçait la création d'une nouvelle ville et déclarait du même souffle que cette ville porterait le vocable de « Ville de Saguenay » suite à sa reconduction par un comité formé de 5 des 7 maires des villes constituantes, les deux autres, ceux de La Baie et de Laterrière, s'étant abstenus pour cause d'opposition au projet de fusion.

Bien avant que le nom fût choisi, les médias de toute nature et le conseil municipal l'utilisaient à profusion et en faisaient la promotion. Ainsi, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2001, dans nos deux principaux journaux régionaux, l'appellation « Ville de Saguenay » fut utilisée pas moins de 737 fois dans autant d'articles pour désigner la ville en devenir. Du 1^{er} janvier au 12 avril 2002 le même nom fut utilisé dans 284 articles différents. Sur une période de 16 mois, c'est donc plus de mille fois que ce toponyme fut utilisé dans nos journaux avant d'avoir fait l'objet d'une quelconque sanction par la population. (N.B. Ces données parfaitement vérifiées et vérifiables ont été tirées d'une base de données du domaine de la presse écrite.)

À l'instigation d'un comité de transition présidé par M. Bernard Angers, un groupe de travail formé pour suggérer les noms les plus pertinents fit les recommandations suivantes : Chicoutimi, Chicoutimi/Jonquière et Saguenay.

Ignorant la recommandation finale et désavouant en quelque sorte le groupe de travail justement constitué pour le conseiller sur le choix des noms, l'autorité municipale ne retint que les noms de Chicoutimi et de Saguenay.

Il fut donc décidé de ne soumettre que deux noms au choix de la population. Étant donné l'utilisation abusive, 16 mois avant l'heure et tous azimuts, qu'avaient fait du vocable « Ville de Saguenay » nos médias et notre conseil de ville, prétendre que les deux toponymes proposés à la population portaient en même temps et avec des avantages égaux sur les blocs de départ relève de la plus pure fumisterie.

À l'appui de ces affirmations, laissez-nous vous lire l'extrait d'un avis juridique obtenu en septembre 2007 d'une firme d'avocats reconnue : «...puisque le conseil municipal n'avait pas d'obligation légale en vertu d'une loi ou d'un règlement de consulter la population, pour choisir le nom de la nouvelle ville, il s'agit donc d'une décision politique. » (Avis juridique nom de «Ville de Saguenay», ND : 3806-1.)

Sur la base d'une telle affirmation, après coup, il apparaît inconcevable et tout à fait inacceptable que 35 811 individus, sur une population totale de 145 000 personnes, aient décidé du sort du toponyme le plus connu et le plus souvent cité dans les nombreux écrits de ceux qui ont raconté notre histoire.

On peut donc affirmer haut et fort que le choix du nom de notre ville a été essentiellement l'affaire du politique et que, quoi qu'on pense et quoi qu'on dise, la consultation populaire ne fut qu'une façade érigée en vitesse pour entériner une décision politique. Assez récemment encore, M. Denis Bouchard, éditorialiste au journal *Le Quotidien* posait la question suivante : « Pourquoi, par exemple, le pouvoir politique a-t-il écarté le nom de Chicoutimi comme appellation de la nouvelle grande ville? » (*Le Quotidien*, le mercredi 6 août 2008, p. 10) Dans un autre éditorial, en 2003, M. Carol Néron s'était exprimé dans des termes identiques.

Cessons donc de faire croire à notre population qu'elle a joué un rôle décisif dans le choix du nom de sa ville. La démocratie a le dos large il est vrai, mais ne lui faisons surtout pas avaler toutes les indécisions et les errements du politique.

Nous du Saguenay, ne devrions-nous pas aujourd'hui mieux comprendre tout l'illogisme et tout l'irrationnel qui souvent accompagnent une décision politique? N'avons-nous pas malheureusement été plus d'une fois, et tout récemment encore, le jouet du politique?

SAGUENAY EST-IL UN NOM RASSEMBLEUR? SAGUENAY NOUS A-T-IL RASSEMBLÉS?

Sans hésitation, à cette question nous répondons : **non!** La population, dans son gros bon sens, a senti ce que beaucoup de nos leaders n'ont jamais senti.

Essayons de voir comment le peuple lui-même perçoit sa propre identité. Car, qu'on veuille l'admettre ou non, les noms qui ont jalonné l'histoire de notre développement sont les seuls qui sont vraiment porteurs d'identité.

De façon empirique, par la simple observation, nous pouvons percevoir ce désintérêt généralisé de la population envers le toponyme Saguenay. Qui de nous, dans son quotidien, dans son cercle d'amis, avec ses proches, dans sa famille agrandie se réclame de Saguenay? Qu'ils se lèvent ces originaux! Pourquoi ne se lèvent-ils pas en masse? Parce qu'ils n'existent pas. Quel individu accepterait de se faire subtiliser son nom de famille et de se faire dire : « à partir de maintenant, tu t'appelleras «chose». »? De la même façon, quelle communauté accepterait de troquer les noms que l'Histoire lui a donnés pour se faire dire : « Désormais, à la face du Québec, vous afficherez le nom de votre région administrative et de votre fjord »?

En janvier 2007, 2008 et 2009 notre hebdomadaire local publiait un encart dans lequel il faisait paraître les photos de nouveau-nés de l'année avec les noms des heureux parents ainsi que la mention de leur lieu d'appartenance. Sur 191 jeunes parents, 3 seulement se réclamaient de Saguenay.

Tout à fait librement et spontanément, les autres se réclamaient de leur ville d'origine... Jonquière, Chicoutimi, La Baie, etc. Saguenay ne recueillait donc la faveur que d'une très infime partie de cette population de jeunes adultes.

Une personne responsable de recueillir des dons pour un certain organisme caritatif nous révélait récemment que, sur environ 50 donateurs ayant souscrit à l'œuvre, pas un seul n'avait indiqué Saguenay comme lieu d'appartenance.

Un sondage scientifique réalisé en 2008 par une firme spécialisée révélait qu'à peine 8% de notre population utilise le toponyme Saguenay dans son quotidien et ses transactions de toute nature.

La question posée était ainsi formulée : « **Dans votre vie de tous les jours, vos relations interpersonnelles, vos rencontres familiales ou autres, lequel de ces noms utilisez-vous le plus spontanément pour décrire votre lieu de résidence ou d'appartenance?** » (N.B. Les personnes interrogées pouvaient naturellement choisir entre le nom de chacune des 7 communautés constituantes ainsi que celui de Saguenay.) Environ 92 % des personnes sondées ont donc révélé ne pas utiliser le toponyme Saguenay dans leur quotidien.

Toutes observations confondues, il est permis de croire que, huit ans après la création de cette ville, tout au plus 2 à 5 % de notre population fait un quelconque usage de ce nom. Il faut bien comprendre aussi que certaines personnes ou certains groupes, au nom d'une certaine logique, soient incités ou même forcés d'utiliser ce vocable de Saguenay.

Que dire maintenant de nos industriels et de nos gens d'affaires? À titre d'exemple, dans la section « offres d'emploi » de notre hebdomadaire local, éd. du 7 juin 2009, une seule entreprise régionale sur la trentaine en présence, à l'exclusion de la ville elle-même, indiquait Saguenay comme place d'affaires.

Par ailleurs, notre Mouvement, il va sans dire, recueille assez régulièrement des appuis de personnalités d'ici et d'ailleurs. Un chroniqueur d'un journal d'affaires bien connu au Québec nous écrivait le 19 février 2008 : « Une des rares choses qui me déplaisent chez vous, c'est le nom de la principale ville. Je comprends qu'on ne voulait pas froisser les susceptibilités, mais les noms antérieurs étaient si éloquents. »... « On a choisi la solution la plus drabe. Et je fais partie de ceux qui conservent dans leur vocabulaire les anciennes appellations. Un jour vous réglerez cette question une fois pour toutes. »

Un auteur très connu de notre région nous écrivait le 27 avril 2007 : « J'abonde dans le même sens que vous et je suis même gêné quand, à l'extérieur, on me pose la question sur ce changement stupide du nom de notre ville. »

Un économiste très avantageusement connu de l'UQAM qualifiait ce changement du nom de notre ville-centre, d'« imbécile destruction de patrimoine. »...« En plus, c'est niais et ça sème la confusion. » (Propos rapporté dans l'édition du 30 mai 2005 du journal *Le Soleil*, p. A10.) Pardonnez-nous de rappeler des mots qui paraissent durs, mais des mots qui quand même montrent une certaine réalité ou reflètent certains états d'âme.

CONTREDIRE CERTAINES IDÉES REÇUES ET FAIRE ÉCHEC À NOS PRÉJUGÉS

Laissez-nous maintenant ramener à leur juste valeur certaines affirmations qui ont été avancées en cours de débat et qui ont pu fausser notre jugement.

Affirmation no. 1 « Il est normal qu'une ville prenne parfois le nom de sa région et de son cours d'eau ».

Faux! répondons-nous. Ce sont les villes qui parfois cèdent leur nom aux régions qui les entourent et aux cours d'eau qui les baignent. Ainsi, Québec est née en 1608. Vers le milieu du XIX^e siècle, la ville céda son nom à la province et beaucoup plus tard à la région administrative qui l'entoure.

Affirmation no. 2 « Chicoutimi, ville fermée et profondément repliée sur elle-même ».

Faux! disons-nous. Au contraire, Chicoutimi est ou était, de toutes nos villes, la plus hétérogène et parmi les plus accueillantes. Tous ces spécialistes venus de l'extérieur, universitaires, médecins ou autres sommités n'auraient-ils pas réussi à nous sortir de nous-mêmes? Réalisons-nous que toutes nos familles sont très inter-reliées? Ainsi, il y a à Chicoutimi, deux fois plus de Simard qu'à La Baie même. L'ancêtre Mars Simard doit en être complètement retourné. Tous ces voisins, au fil des années installés ici, ne nous auraient-ils donc pas enrichis de leurs qualités tout en diluant nos défauts?

Affirmation no. 3 « Quand la démocratie a parlé, il faut se taire ».

Faux! disons-nous. Nonobstant ce qui a été dit plus haut dans ces pages sur le rôle prépondérant joué par le politique dans cette affaire, il faut bien admettre que la démocratie est loin d'être une institution parfaite. Lorsque nous élisons nos représentants par voie démocratique, il nous arrive de constater que nos choix n'ont pas été les meilleurs. Nous savons cependant que, après 4 ou 5 ans d'un certain purgatoire, nous pouvons corriger l'erreur commise. Concéder à la démocratie le dernier mot quant au choix du nom d'une communauté presque deux fois centenaire était un exercice tout à fait inapproprié. Peu informée sur les enjeux et sur sa propre histoire, émotive à l'excès, comment notre population aurait-elle pu, dans le peu de temps qui lui était alloué, faire un choix parfaitement éclairé?

Affirmation no. 4 « Il est trop tard pour réparer l'erreur commise. Il faut passer à autre chose ».

Faux! disons-nous. Il n'est jamais trop tard pour réparer l'erreur. Commettre l'erreur, c'est pardonnable, mais se complaire dans l'erreur, c'est impardonnable. Assez récemment encore, le 15 février 2008, M. Carol Neron, éditorialiste avouait franchement que « Saguenay aurait dû s'appeler Chicoutimi. » (*Le Quotidien*, le vendredi 15 février 2008, p. 10). Un peu plus haut, sur la même page mais dans un autre contexte, il disait : « ...il n'est jamais trop tard pour réparer l'erreur commise. » Le journaliste a parfaitement raison. Des villes, telle Saint-Petersbourg, devenue Petrograd, ensuite Leningrad et quelque 70 ans plus tard redevenue Saint-Petersbourg, peuvent être citées en exemple. Sept longues années, c'est le temps qu'il aura fallu pour démontrer à la face de tous que le toponyme Saguenay, tel un énorme caillou dans notre chaussure, handicape lourdement notre marche vers l'union tant désirée des esprits et des cœurs. À ceux qui prétendent que notre société saguenéenne doit aujourd'hui passer à autre chose, s'occuper plutôt d'économie et oublier ces « banales » questions d'histoire et d'identité, nous rétorquons que, au contraire, la reconnaissance de l'histoire et du patrimoine identitaire qui en découle est un préalable auquel doit s'arrimer tout naturellement un développement économique harmonieux. Prenons donc comme exemple la ville de Québec qui, en 2008, a célébré avec tant d'éclat son histoire, son patrimoine et son identité tout en se classant 2^{ième} au Canada pour ses perspectives de développement économique. (*Les Affaires*, éd. du 20 au 26 sept. 2008).

Affirmation no. 5 « Jamais l'ensemble de notre population n'acceptera de revenir sur sa décision ».

Faux! disons-nous. Premièrement, notre population n'a jamais eu un vrai pouvoir de décision en cette matière du choix du nom. Nous l'avons démontré. Des juristes nous l'ont confirmé. Au contraire, nous affirmons que la plus grande partie de notre population nous sera reconnaissante d'avoir corrigé une erreur, d'autant plus que ce conseil municipal n'en est pas, à l'origine, le responsable. Bien sûr qu'il y aura une levée de boucliers. Mais

pourquoi les populations en périphérie de la ville au centre, n'auraient-elles pas à l'égard de cette dernière la même condescendance qu'à eue, en 1975, la population d'Arvida à l'égard de celle de Jonquière? Qui peut s'autoriser à croire que ce fair-play a disparu de nos mœurs? En toute honnêteté, comment pourrait-on s'offusquer de devoir se départir d'un "cadeau" que, de toute évidence, la presque totalité de notre population a relégué au fond d'un tiroir? Accepter de prendre le nom d'une autre ville n'équivaut quand même pas à attraper une maladie honteuse. Autrement, quelle honte pour cette population d'Arvida, qui en 1975, accepta de prendre celui de Jonquière! Et quelle honte pour toutes ces populations des quelque 200 villes du Québec regroupées dans les années 2000, qui ont pris le nom de leur ville-centre!

Affirmation no. 6 « Les coûts d'un pareil retour en arrière seront énormes ».

Faux! disons-nous. Pour faire valoir le toponyme Saguenay, gagner le cœur des populations et tenter de recréer une identité, l'organisme municipal désigné a déjà dépensé plusieurs centaines de milliers de dollars et obtenu de très pauvres résultats. Il est temps d'arrêter une pareille hémorragie. Rebrousser chemin coûtera beaucoup moins cher, nous en sommes convaincus, que de poursuivre dans une voie sans issue. Le toponyme Saguenay apparaît il est vrai, de plus en plus sur des panneaux routiers, des véhicules, des en-têtes de correspondance et des bacs de récupération appartenant à cette ville, mais, il faut bien reconnaître que de tels affichages risquent bien plus d'ajouter à l'indifférence et à la redondance que de faire naître un réel sentiment d'appartenance.

NOTRE RECOMMANDATION

Avant de terminer ce plaidoyer en faveur de l'unité, nous voulons naturellement vous faire une importante recommandation.

Puisque, à l'article 1, du décret constitutif de notre ville il est écrit et je cite, que : « Le ministre des Affaires municipales et de la Métropole peut, à la demande du conseil de la Ville, changer le nom de celle-ci », il est évident que vous, nos dirigeants, avez encore et toujours le loisir d'utiliser ce pouvoir qui vous est concédé. Une fenêtre est demeurée large ouverte. Nous avons toutes les raisons de croire que le ministre des Affaires municipales accepterait d'emblée une demande qui irait dans le sens d'une reconnaissance de l'Histoire et d'une véritable unité, d'autant plus qu'il corrigera une injustice grave commise envers notre population. Réalisons bien que ce qui s'est passé ici ne se serait jamais passé dans des régions comme celles de Québec ou de Montréal.

Nous vous demandons donc d'opter pour la solution la plus simple, celle consistant à redonner à notre grande ville, le nom qui a été le plus présent tout au long de l'histoire de notre développement et de l'occupation du territoire, celui de Chicoutimi.

En acquiesçant à cette demande, le gouvernement ne fera qu'appliquer rétroactivement la règle qu'il a toujours et partout ailleurs appliquée (sauf ici au Saguenay en 2001) dans les cas de fusions municipales et qui s'énonce comme suit : **La ville-centre et/ou la plus peuplée cède son nom à la nouvelle ville.** Mais si, pour ménager la susceptibilité d'une frange de notre population, une telle demande paraissant trop radicale, notre recommandation pourrait prendre la forme suivante :

Que nos élus constituent un comité formé de spécialistes dédiés à l'histoire et à la conservation du patrimoine régional du Saguenay et du Lac Saint-Jean (historiens, et sociologues issus de cette région) et qu'il soit chargé de réexaminer la question du nom, en tenant compte des faits de l'histoire, des populations et peuplements qui ont

façonné cette histoire.

1. Que ce comité d'experts consulte obligatoirement les organismes telles la Commission de toponymie du Québec, les Sociétés historiques régionales du Saguenay et du Lac Saint-Jean ainsi que la Commission du patrimoine de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec, étant clairement établi que les toponymes qui ont présidé au développement des régions du Québec sont aussi un bien patrimonial à forte valeur identitaire appartenant à l'ensemble des Québécois.
2. Que ce comité agissant en toute liberté d'action fasse rapport au conseil municipal, de ses propres recommandations.
3. Que notre conseil de ville s'engage à accepter les recommandations du comité et demande formellement au Ministère des affaires municipales d'entériner le choix du nom retenu.
4. Que notre conseil de ville se garde de procéder à une nouvelle consultation de notre population, qui, si elle était menée dans des conditions semblables à celles ayant prévalu en avril 2002, risquerait de nous replonger dans une situation identique à celle que nous expérimentons aujourd'hui.

UN CRI DU CŒUR, UN APPEL À LA RAISON

Donnez le signal d'un véritable rassemblement. Affranchissez-vous totalement de cette trop importante partie de notre population qui, encore et toujours, s'enferme dans des attitudes revanchardes et contre-productives.

Il y a quelques années, quelques personnes fort bien intentionnées, ont décidé de créer dans cette ville un rassemblement de citoyens justement nommé le Rassemblement des citoyens de Saguenay. Par leur appellation même, ces gens prônaient un rapprochement des citoyens autour du toponyme Saguenay, mais jamais leurs effectifs ne dépassèrent la centaine de membres. En 2007, ils annonçaient leur propre disparition.

Nous, du Mouvement Chicoutimi/Saguenay, malgré notre appellation, prétendons être le plus important regroupement de citoyens à avoir jamais existé ici et ailleurs au Québec. Nos membres, il est vrai, viennent majoritairement de Chicoutimi, mais nombreux aussi sont ceux qui viennent des communautés en périphérie.

Nous vous demandons donc de cesser de pratiquer cette omerta, cette loi du silence en ce qui nous concerne et de tenir compte de nos justes demandes. De grâce, cessons de nous attribuer à nous-mêmes ces défauts qu'un certain Durham, dans un certain rapport paru en 1838, attribuait à l'ensemble du peuple canadien-français. Non seulement affirmait-il que nous n'avions pas d'histoire, mais que nos principaux défauts étaient la rancune et la jalousie. Sachons mettre au pas nos propres démons.

Nous vous demandons d'exercer en cette matière d'identité et de patrimoine un véritable leadership. Notre groupe reconnaît que notre conseil de ville a déjà fait un pas important dans le sens de l'unité et de la conservation de notre patrimoine en maintenant nos adresses postales et en mettant bien en évidence les noms de chacune de nos communautés d'origine. Notre Mouvement a d'ailleurs intensément travaillé dans ce sens. Nous avons tous gagné. Il faut maintenant faire un autre pas décisif en reconnaissant que l'unité ne saurait naître de la dispersion et de l'éloignement de notre centre naturel d'influence.

Travaillez donc à nous unir. Faites taire ces personnes peu sensibles à la cause de l'unité qui continuent de distiller dans notre population un ferment de discorde. Faites aujourd'hui ce pas décisif. Prenez une décision courageuse.

Optez pour la lucidité. Dans peu de temps, nous en sommes convaincus, non seulement une majorité de notre population (la majorité silencieuse) mais aussi celle de l'ensemble du Québec vous rendra hommage et vous sera reconnaissante d'avoir posé un tel geste. Sachez en toute objectivité mesurer les signaux positifs qu'une telle décision enverra à notre population. La méfiance et le doute qui trop souvent nous assaillent céderont vite la place à la confiance et au respect mutuel.

Reconnaissons que d'opposer, comme nous l'avons fait en 2002, un nom riche d'histoire comme celui de Chicoutimi à celui d'une région ou d'un fjord était sans doute la plus mauvaise idée qui pouvait germer d'une imagination en dérive tout en infligeant en permanence une giflette retentissante à la face d'une moitié de notre population. Comment, dans de telles conditions, pouvait-on et peut-on encore espérer créer, dans une communauté, une véritable unité et un vrai sentiment d'appartenance? Par ailleurs, comment la reconnaissance de l'identité des uns pourrait-elle ternir l'identité des autres?

Comment pourrions-nous aussi contester à nos voisins ce droit inaliénable qu'ils ont et auront toujours d'utiliser le nom de leur ville ou communauté d'origine si tel est leur désir?

Cessons donc de ramer à contre-courant. Admettons l'erreur et ayons le courage de la corriger. Reconnaître l'erreur est une attitude noble. Nos grandes institutions et nos grandes organisations tels le Diocèse de Chicoutimi, l'Hôpital de Chicoutimi, le Séminaire de Chicoutimi, l'Université du Québec à Chicoutimi, les Saguenéens de Chicoutimi nous indiquent la voie à suivre. Pourquoi ne pas nous engager dans cette voie?

Ne rejetez surtout pas du revers de la main cette demande que nous formulons aujourd'hui. Nous souhaitons vivement qu'au contraire, la présentation de ce document, soit, pour chacun des membres de ce conseil, l'occasion d'une sincère et profonde réflexion sur une question qui est d'une importance capitale. Ouvrez donc votre cœur et votre âme. Ainsi, vous comprendrez mieux l'âme de notre population et ses véritables aspirations.

Ensemble, réfléchissons à cette question qui est d'une importance primordiale. Qu'est-ce qui est plus facile?

Créer de toute pièce une identité en partant d'un point qui tend vers zéro ou poursuivre avec un nom porteur d'identité qui déjà recueille la faveur d'au moins cinquante pour cent d'une population?

Encore une fois, l'évidence crève les yeux. En ce qui concerne l'utilisation du nom actuel, les apparences sont trompeuses il est vrai. Il faut bien le reconnaître... car certains de nos médias doivent faire des efforts inouïs pour nous vendre une identité nouvelle. Mais il faut quand même réaliser que la véritable identité ne réside pas au cœur d'une presse écrite ou parlée ni même dans un hôtel de ville, mais bien au cœur du peuple lui-même.

Sincèrement.

André-R. Gauthier, président Mouvement Chicoutimi/Saguenay
andrergauthier@videotron.ca • www.mouvement-chicoutimi.com

septembre 2009

COSIGNATAIRE	TITRE
1. <u>Beaulieu, Carl</u>	M.A. Historien, Les Éditions du Patrimoine
2. <u>Beaulieu, Lorenzo</u>	Éducateur, membre de l'Ordre des Vingt-et-Un
3. <u>Beaulieu, Marie</u>	Ph.D. Directrice, département de danse à l'UQAM
4. <u>Beck, Hélène</u>	Artiste peintre
5. <u>Bédard, Marc-André</u>	Ancien ministre de la justice du Québec
6. <u>Bédard, Stéphane</u>	Député de Chicoutimi
7. <u>Berberi, Gabriel</u>	Pigiste
8. <u>Bergeron, Angèle</u>	A.M.J.
9. <u>Bernier, Yvon</u>	Journaliste
10. <u>Bohémier, Christiane</u>	Éditrice aux Presses de l'Université de Montréal
11. <u>Boivin, Roger</u>	Président Groupe Performance Stratégique
12. <u>Boivin, Ronald</u>	C.A.
13. <u>Bouchard, Gérard</u>	Auteur, historien, sociologue, professeur/chercheur à l'UQAC
14. <u>Bouchard, Gérard</u>	Ingénieur, ex-administrateur au Cégep de Chicoutimi
15. <u>Bouchard, Léonce</u>	Prêtre engagé dans l'Action communautaire
16. <u>Bouchard, Madeleine</u>	Préposée aux élèves handicapés
17. <u>Bouchard, Russel Aurore</u>	Historienne
18. <u>Bouchard, Thérèse</u>	Administratrice
19. <u>Bourdon, Pierre</u>	Journaliste
20. <u>Boutin, Edmour</u>	Prêtre engagé dans l'Action communautaire
21. <u>Brassard, Nicole</u>	S.M.P.

Note : Les personnes ayant accepté de signer ce texte l'ont fait à titre personnel seulement. Leur signature n'engage donc aucunement l'organisme dont ils font ou pourraient faire partie.

COSIGNATAIRE	TITRE
22. <u>Caron, Pierre</u>	Écrivain, chroniqueur et directeur littéraire aux Éditions Fides
23. <u>Choudin, Lucien</u>	Président de l'Association Voltaire de Ferney
24. <u>Claveau, André</u>	Homme d'affaires
25. <u>Cossette, Robert</u>	Membre de l'Ordre des Vingt et Un
26. <u>Côté, Guy</u>	Retraité
27. <u>Côté, Pierre</u>	Ex-épiciier de la rue Racine et membre actif du Mouvement Chicoutimi
28. <u>De Champlain, Hélène</u>	Agent immobilier
29. <u>Décotte, Alex</u>	Journaliste, membre directeur de la Fondation Voltaire à Ferney
30. <u>Delage, Jean</u>	Artiste peintre et graphiste
31. <u>Desgagné, Jérémie</u>	Ex-enseignant en commerce
32. <u>Elfsen, Pierrette</u>	Contrôleur
33. <u>Fortin, Mario</u>	Professeur de sciences économiques à l'UQAS
34. <u>Fortin, Pierre</u>	Professeur de sciences économiques à l'UQAM
35. <u>Gagnon, Paul-Dominique</u>	Ex-maire de Laterrière et chargé de cours à l'UQAC
36. <u>Gagnon, Laval</u>	Télé Québec
37. <u>Gagnon, Jean-Rock</u>	Homme d'affaires
38. <u>Gauthier, Léopold</u>	Technicien en téléphonie
39. <u>Gignac, Alison</u>	Publiciste
40. <u>Girard, René</u>	Ex-conseiller municipal de la ville de Chicoutimi
41. <u>Gravel, Gilbert</u>	Vice-président Lévesque-Beaubien
42. <u>Grimard, Doria</u>	Médecin

Note : Les personnes ayant accepté de signer ce texte l'ont fait à titre personnel seulement. Leur signature n'engage donc aucunement l'organisme dont ils font ou pourraient faire partie.

COSIGNATAIRE	TITRE
43. <u>Grimard, Jean</u>	Directeur de l'administration Grimard
44. <u>Hudon, Jean-Jacques</u>	Ex-directeur général de la Commission Scolaire de Chicoutimi
45. <u>Hudon, Martin</u>	Médecin
46. <u>Hudon, Nathalie</u>	Médecin
47. <u>Jolicoeur, Lucie</u>	PDG Jolicoeur/International Lac Brome Québec
48. <u>Laban, Henri</u>	Écrivain
49. <u>Laberge, Guy</u>	Spécialiste recherche info. Sc. écon., admin. et sociales
50. <u>Laflamme, Jean</u>	Homme d'affaires
51. <u>Laforge, Christiane</u>	Journaliste
52. <u>Langevin, Ghislain</u>	Ex-conseiller publicitaire pour le journal Progrès Dimanche
53. <u>Lapointe, Gérarda</u>	Conseillère en relocalisation
54. <u>Larouche, Albert</u>	Membre de l'Ordre des Vingt-et-Un
55. <u>Larouche, Jean-Claude</u>	Éditeur JCL, membre de l'Ordre des Vingt-et-Un
56. <u>Lavoie, Raynald</u>	Médecin
57. <u>Leblond, André</u>	Professeur et président du syndicat des professeurs à l'UQAC
58. <u>Leblond, Florence</u>	Musicienne
59. <u>Leblond, Monique</u>	Décoratrice Lac Brome
60. <u>Lessard, Sylvie</u>	Accompagnatrice en voyage
61. <u>Martel, Lily</u>	Enseignante à la retraite
62. <u>Michaud, Liette</u>	AGP Secrétaire de direction
63. <u>Pagé, Jean</u>	Animateur à TQS

Note : Les personnes ayant accepté de signer ce texte l'ont fait à titre personnel seulement. Leur signature n'engage donc aucunement l'organisme dont ils font ou pourraient faire partie.

COSIGNATAIRE	TITRE
64. <u>Pedneault, Yvon</u>	Journaliste
65. <u>Pelletier, Jacques</u>	Ingénieur, Ex-vice-président de plusieurs entreprises manufacturières
66. <u>Pelletier, Rosaire</u>	Ex-journaliste parlementaire
67. <u>Perreault, Nicole</u>	Gestionnaire
68. <u>Perron, André</u>	Ingénieur civil
69. <u>Perron, Danielle</u>	Administratrice
70. <u>Perron, Dominique</u>	Designer Knowlton
71. <u>Proulx, Marlène</u>	Ex-DG du Service budgétaire et communautaire de Chicoutimi
72. <u>Riverin, Jean</u>	Notaire
73. <u>Salesse, André</u>	Fiscaliste
74. <u>Saulnier, Richard</u>	Entrepreneur
75. <u>Sénécal, Karen</u>	AGP Compagnie Administratrice
76. <u>Simard, Gilbert</u>	Maire de St-Fulgence de l'Anse-aux-Foins
77. <u>Simard, J.A. Roméo</u>	CGA
78. <u>Simard, Jean-Eudes</u>	Contracteur à la retraite
79. <u>Simard, Monique</u>	Retraitée
80. <u>Tremblay, Denys</u>	Professeur émérite à l'UQAC
81. <u>Tremblay, Gilles</u>	Syndic
82. <u>Tremblay, Jean-Claude</u>	Homme d'affaires
83. <u>Tremblay, Marthe</u>	Retraitée agent de crédit Mouvement Chicoutimi
84. <u>Tremblay, Michèle B.</u>	Consultante en formation continue et auteure

Note : Les personnes ayant accepté de signer ce texte l'ont fait à titre personnel seulement. Leur signature n'engage donc aucunement l'organisme dont ils font ou pourraient faire partie.

COSIGNATAIRE	TITRE
85. Tremblay, Pierre	Ingénieur
86. Tremblay, Réjean	Journaliste au journal La Presse
87. Vaugeois, Denis	Historien et ancien ministre de la culture du Québec
88. Villeneuve, Florent	Professeur retraité de l'UQAC
89. Villeneuve, Georges	N.P.R. Ex-député de Roberval et ex-maire de Mistassini
90. Villeneuve, Jean-Claude	Ex-maire de Chicoutimi-Nord
91.	
92.	
93.	
94.	
95.	
96.	
97.	
98.	
99.	
100.	
101.	
102.	
103.	
104.	
105.	

Note : Les personnes ayant accepté de signer ce texte l'ont fait à titre personnel seulement. Leur signature n'engage donc aucunement l'organisme dont ils font ou pourraient faire partie.

